

2015/003

LORS DU VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF	COMMUNE DE TREZIERIS CA 2014	LORS DU VOTE DU COMPTE DE GESTION ET DE L'AFFECTATION DES RESULTATS
Nb de conseillers en exercice : 11 Nb de conseillers présents : 10 Nb de suffrages exprimés : 10 Votes Contre 0 Pour 10 Abstentions 0	DELIBERATION SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF, SUR LE COMPTE DE GESTION, SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS	Nb de conseillers en exercice : 11 Nb de conseillers présents : 11 Nb de suffrages exprimés : 11 Votes Contre 0 Pour 11 Abstentions 0
	Date de convocation : 28/03/2015 Séance : 03/04/2015	

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence (1) de délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014

dressé par après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1. Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Resultats reportés		158 588,20		4 691,83		163 280,03
Opérations de l'exercice	57 540,19	95 383,49	25 600,90	13 961,66	83 141,09	109 345,15
TOTAUX	57 540,19	253 971,69	25 600,90	18 653,49	83 141,09	272 625,18
Resultat de clôture		196 431,50	6 947,41			189 484,09
			Restes à réaliser		5 937,98	
			Besoin / excédent de financement Total			183 546,11
			Restes à réaliser		5 937,98	
			Besoin / excédent de financement Total			183 546,11
			Restes à réaliser		5 937,98	
			Besoin / excédent de financement Total			183 546,11

Pour mémoire : Virement à la section d'investissement

Besoin / excédent de financement Total

5 937,98

183 546,11

27 247,97

2. Constate les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
3. Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
4. Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
5. Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

Ort signé au registre des délibérations :
 12885,39 au compte 1068 (recette d'investissement)
 183546,11 au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

BUN E - CHIDA F - CHIDA N - FADRE R -
 LOUVER H - GAUVRIT JL - MARLOS -
 MORLEY R - RAMOS A - RIKHOU B - SANDRES M -



Acte rendu exécutoire après dépôt en
 Sous Préfecture le 03/04/15
 Notification du 10/04/15
**REÇU A LA SOUS-PREFECTURE
 DE LIMOUX LE**

09 AVR. 2015

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.
 (2) En fonction des données communiquées par le comptable.